

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	22.10.2018			DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Commission Politique cantonale du logement		Lié à :(obligatoire) ad 18.023
Titre : Amendement au projet loi portant modification de la loi sur l'aide au logement (LAL2)		
Contenu :		
<p><b>Art. 10</b></p> <p>L'État favorise la réalisation <i>et la rénovation</i> de logements à loyer à prix coûtant conformément au plan directeur de l'aménagement du territoire... <i>(suite inchangée)</i>.</p>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Veronika Pantillon, présidente de la commission		
Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :